



Technicentre TGV de Lyon

Compte rendu DP du 3 novembre

Les mauvaises nouvelles toujours pour les mêmes

La dernière réunion DP de l'année a été marquée par deux sujets principaux : la prime OUIGO et les indemnités des frais kilométriques et heures supplémentaires pendant les sorties astreintes. Deux sujets qui se sont révélés très fâcheux et qui visent à endommager toujours les mêmes personnes, les agents principalement d'exécution.

OUIGO

La prime OUIGO touche à sa fin. En avril 2018 les agents ne toucheront aucune gratification. Le DET nous donne l'info à deux mois de la fin de l'année, quand tout semblait déjà acquis. Il s'engage à verser aux agents une prime compensatoire en décembre allant jusqu'à un max de

200 euros (les mêmes critères de présence seront appliqués). A partir de janvier 2018 la Direction veut mettre en place deux challenges liés à des objectifs spécialement ciblés au Technicentre. Un challenges par trimestre qui donnera, à chaque fois, une gratification allant jusqu'à un max de 150/200 euros (toujours les critères de présence !).

Pas d'objectif = pas de prime bien sûr !



Astreinte

Après plusieurs réunions DP le sujet des remboursements frais kilométriques et heures supplémentaires pendant les sorties d'astreinte est encore d'actualité. La Direction assure avoir refusé un seul dossier à ce jour mais ce qui ont été

validé se voient payées que les frais kilométriques et pas les 2 Heures (une à la prise de service et l'autre en fin de service). Le problème est actuellement en cour de débat, des affiches seront divulguées à sa résolution. Les délégués SUD-Rail travaillent pour traiter cela dans les plus brefs délais.



D2I

Depuis le 01 novembre 2017 tous les agents RD, OC Train, COP et opérateurs de maintenance en équipes voulant se mettre en grève sont soumis à la déclaration individuelle d'intention. Une plateforme téléphonique 7/24 joignable au numéro vert 0805 620 027 (une boîte privée pour gérer les cheminots grévistes... LOL) a été mise en place pour effectuer cette déclaration. Les délégués **SUD-Rail** ont testé ce numéro : n'est pas un message vocal mais un interlocuteur qui demande les informations à communiquer. La Direction assure qu'aucune répercussion n'aura lieu dans cette phase transitoire en déclarant : « Nous allons nous professionnaliser au même temps ».

Rappel: il faut se déclarer gréviste 48h avant de faire grève.

Si la direction durcit le droit de grève c'est que des mauvais coups sont en préparation!

Radio des poumons

Les agents qui, pour de raison de service, sont amenés à travailler dans des environnements soumis aux fumées d'huile minérale et qui souhaitent passer des contrôles médicaux peuvent se rapprocher du pôle RH afin de prendre un rendez-vous auprès du médecin du travail. Ces huiles minérales sont toxiques, **SUD-Rail** invite tous les cheminots à passer cet examen. **La direction se doit de supprimer tous les dangers!**



Café

La Direction va enfin mener une étude chiffrée concernant le remplacement du café moulu par des dosettes compatibles aux machines Senseo du contrat Cadre. Le DET a ajouté : « il faut marcher avec son temps ! » Nous rappelons que d'autres établissements fournissent à leur personnel beaucoup plus que des simples dosettes de café, par exemple, au Techni-centre Rhône/alpes, les distributeurs à café, chocolat etc. sont gratuits.

A bon entendeur.

✂
Nom :

Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF :

Portable :

Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.

**Sud
Rail**

Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org

Union
syndicale
Solidaires